## USAGES GROSŒUVRE (UGO)

## Pont de fin d'année 2015-2016

## PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2015-2016) Tableau de fermeture des ateliers et chantiers

Etant donné qu'une semaine de vacances doit obligatoirement être prise en fin d'année, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
	<b>199</b> 2	39	31	1	2	3
4	5	6		75/	9	10

5 jours ouvrables payés comme vacances
 (23, 24 décembre 2015 et 4, 5 et 6 janvier 2016*)
3 jours fériés
 (25, 31 décembre 2015 et 1 <sup>er</sup> janvier 2016)
5 jours compensés
 (28, 29, 30 décembre 2015 et 7 et 8 janvier 2016)

\* Les jours de vacances fixés sur l'exercice 2016 (les 4, 5 et 6 janvier 2016) sont relatifs au droit acquis en 2015. Ils ne peuvent servir à la compensation d'éventuelles heures perdues pour cause d'intempéries. Ils doivent être rémunérés en sus (prorata temporis) en cas de résiliation du contrat de travail en cours d'année.

Le travail s'arrêtera le mardi 22 décembre 2015 à 17 heures et reprendra le lundi 11 janvier 2016 à 8 heures.

<u>N.B.</u>: Selon leur propre calendrier, les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture **avant** le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail **après** ce même pont de fin d'année 2015/2016, en y intégrant davantage de jours compensés, des soldes éventuels d'heures supplémentaires et/ou de jours de vacances.